

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/019424

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2175803

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/019424**
n° de gestion : **2009B02015**
n° SIREN : **513 316 257 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 02/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2FAP - Société par actions simplifiée
81 boulevard Lazare Carnot Résidence Cap Wilson 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2175803

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 500		2 500	2 500			
Créances rattachées à des participations	3 902		3 902	3 902			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	6 402		6 402	6 402			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	197 805		197 805		197 805	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	19 072		19 072	15 696	3 376	21.51
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 786		3 786	83 853	80 067	95.49	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	220 663		220 663	99 549	121 114	121.66	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	227 065		227 065	105 950	121 114	114.31	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 902

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	19 202	27 012	7 811	28.92
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 949	7 811	861	11.03
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	34 252	41 202	6 949	16.87	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 735	14 735		
	Provisions pour charges				
	Total III	14 735	14 735		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	158 500		158 500	
	Emprunts et dettes financières diverses	12 989	19 869	6 879	34.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525	8 987	4 462	49.65
	Dettes fiscales et sociales	2 063	21 158	19 095	90.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	178 077	50 014	128 064	256.06
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		227 065	105 950	121 114	114.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

178 077

50 014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				383 333	100.00		
Production vendue de biens						383 333	
Production vendue de services	2 900		2 900			2 900	
Chiffre d'affaires NET	2 900		2 900	383 333	99.24	380 433	
Production stockée				366 785	100.00		
Production immobilisée						366 785	
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			2 900	16 548	82.48	13 648	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4			4	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 272	7 772	70.77	5 500	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 523	2 978	48.86	1 455	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				14 735	100.00	14 735	
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 798	25 485	85.10	21 686	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			898	8 937	89.95	8 038	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2		2		0	16.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2		2		0	16.40
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	2		2		0	16.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	897		8 935		8 038	89.96
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51		1 143		1 092	95.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	51		1 143		1 092	95.50
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 104		19		6 085	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	6 104		19		6 085	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 053		1 124		7 177	638.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 953		17 693		14 740	83.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 902		25 504		15 601	61.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 949		7 811		861	11.03

* Y compris . Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 227 064.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 900.00 Euros et dégageant un déficit de 6 949.27- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 402		
TOTAL	6 402		
TOTAL GENERAL	6 402		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			6 402	
TOTAL			6 402	
TOTAL GENERAL			6 402	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 735				14 735
TOTAL	14 735				14 735
TOTAL GENERAL	14 735				14 735

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 902	3 902	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 510	2 510	
Débiteurs divers	16 561	16 561	
TOTAL	22 974	22 974	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	158 500	158 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 525	4 525		
Autres impôts taxes et assimilés	2 063	2 063		
Groupe et associés	12 989	12 989		
TOTAL	178 077	178 077		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640
Dettes fiscales et sociales	2 063
Total	4 703

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	2 640
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	2 063
Total	4 703

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 JANVIER 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est de 2.900 euros contre 383.333 euros au 30 septembre 2016.

La variation de la production stockée est nulle contre - 366.785 euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 3.798 euros contre 25.485 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc - 898 euros contre - 8 937 euros au 30 septembre 2016.

Le résultat financier est positif de 2 euros contre + 2 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à - 897 euros contre - 8.935 euros au 30 septembre 2016.

II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 6.053 euros et en l'absence d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par une perte nette comptable de 6.949 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	6.949 euros

Total	6.949 euros

* Affectation proposée :

- en diminution du Report à nouveau créateur	6.949 euros

Total	6.949 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créateur de 12.253 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2016	Néant	Néant
30/09/2015	Néant	Néant
30/09/2014	Néant	Néant

IV – FILIALE

Notre société détient une participation de 50 % dans la SARL ADP. Son résultat au 30 septembre 2017 est une perte de 5.398 euros et le montant des fonds propres atteint 26.481 euros.

V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017.

VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	1	1
Montant total des factures concernées (TTC)	X	X	X	X	1.440 €	1.440 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	X	X	X	X	38 %	38 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	2	2
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	445 €	445 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum					

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum					

IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a aucune convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

X – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HEMISPHERE CONSEIL & AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de nommer la société DRB AUDIT en remplacement de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer la société E.P.I.C CONSEILS ET AUDIT aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

XI - PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société cherche actuellement de nouveaux projets de développement permettant de dégager une marge suffisante.

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**

Copie certifiée conforme



2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

PROJET D'AFFECTION DES RESULTATS

Exercice clos au 30 septembre 2017

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2017 se traduit par une perte nette comptable de 6.949 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	6.949 euros

Total	6.949 euros

* Affectation proposée :

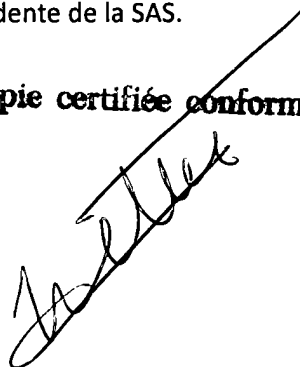
- en diminution du Report à nouveau créateur	6.949 euros

Total	6.949 euros

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale du 31 janvier 2018 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017 comme proposé par la présidente de la SAS.

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, written over a diagonal line that extends from the top right towards the bottom left. The signature is cursive and appears to be the name of the president.

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €

Siège social : 81, Bd Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

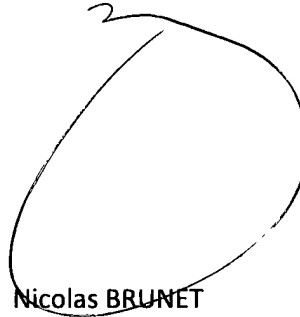
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 15/01/2018

Le commissaire aux comptes,

SAS DRB ALBASUD



Nicolas BRUNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 500		2 500	2 500			
Créances rattachées à des participations	3 902		3 902	3 902			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	6 402		6 402	6 402			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	197 805		197 805		197 805	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	19 072		19 072	15 696	3 376	21.51
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 786		3 786	83 853	80 067	95.49	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	220 663		220 663	99 549	121 114	121.66	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	227 065		227 065	105 950	121 114	114.31	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

3 902

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000				
	Réserves						
	Réserve légale	2 000	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	19 202	27 012	7 811	28.92		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 949	7 811	861	11.03		
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	34 252	41 202	6 949	16.87			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	14 735	14 735				
	Total III	14 735	14 735				
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	158 500		158 500			
	Emprunts et dettes financières diverses	12 989	19 869	6 879	34.62		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525	8 987	4 462	49.65			
Dettes fiscales et sociales	2 063	21 158	19 095	90.25			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	178 077	50 014	128 064	256.06		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		227 065	105 950	121 114	114.31		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

178 077 50 014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens				383 333		383 333	100.00
Production vendue de services	2 900		2 900			2 900	
Chiffre d'affaires NET	2 900		2 900	383 333		380 433	99.24
Production stockée				366 785		366 785	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			2 900	16 548		13 648	82.48
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4			4	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 272	7 772		5 500	70.77
Impôts, taxes et versements assimilés			1 523	2 978		1 455	48.86
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				14 735		14 735	100.00
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 798	25 485		21 686	85.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			898	8 937		8 038	89.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		2	0	16.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		2	0	16.40
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		2		2	0	16.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		897		8 935	8 038	89.96
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		51		1 143	1 092	95.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		51		1 143	1 092	95.50
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 104		19	6 085	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		6 104		19	6 085	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 053		1 124	7 177	638.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		2 953		17 693	14 740	83.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 902		25 504	15 601	61.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		6 949		7 811	861	11.03

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 227 064.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 900.00 Euros et dégageant un déficit de 6 949.27- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 402		
TOTAL	6 402		
TOTAL GENERAL	6 402		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			6 402	
TOTAL			6 402	
TOTAL GENERAL			6 402	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 735				14 735
TOTAL	14 735				14 735
TOTAL GENERAL	14 735				14 735

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 902	3 902	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 510	2 510	
Débiteurs divers	16 561	16 561	
TOTAL	22 974	22 974	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	158 500	158 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 525	4 525		
Autres impôts taxes et assimilés	2 063	2 063		
Groupe et associés	12 989	12 989		
TOTAL	178 077	178 077		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640
Dettes fiscales et sociales	2 063
Total	4 703

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	2 640
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	2 063
Total	4 703